

BUSSARD MUSIC ACADEMY: DE L'ÉVEIL MUSICAL AUX CLASSES PROS

Tam-tam: subventions pour la musique

Fondée en 2009, la BussardMusicAcademy de Châtel-St-Denis et de Bulle a doublé son nombre d'élèves en trois ans. Sans subvention, elle emploie 25 professeurs diplômés et propose l'étude de 18 instruments. Pourquoi la musique n'est-elle pas soutenue au même titre que le sport?

Texte et photo: Gilles Mauron
redaction@lobjectif.ch

En septembre 2009, Claude Bussard, batteur professionnel, fonde sa propre école de musique à Châtel-St-Denis sous la forme d'une Sàrl. Il ouvre simultanément une antenne à Bulle. Dès la première année, 176 élèves la fréquentent. Aujourd'hui, le directeur annonce un chiffre moyen stabilisé à 400 élèves, ces derniers venant principalement de la Veveyse, mais aussi de l'arc lémanique (Chexbres, Oron et Vevey), et de la Gruyère pour les classes de Bulle.

25 professeurs sont salariés, dont quatre à 100%. L'épouse de Claude Bussard s'occupe du secrétariat et de l'administration. «C'est la taille idéale. Autrement je devrais déléguer et je ne pourrais plus rencontrer les gens et voir comment cela se passe», explique M. Bussard. Le chiffre d'affaires de la BussardMusicAcademy est de 375'000 francs.

PROFESSEURS DIPLÔMÉS ET SALARIÉS

Les professeurs sont des employés, et non des indépendants comme il est souvent coutume dans les écoles de musique privées: «Seuls deux d'entre eux sont indépendants, mais ils ont un papier de la Caisse interprofessionnelle AVS de la Fédération des Entreprises Romandes (CIGA) qui le confirme. Autrement ils ne payeraient pas d'AVS et seraient donc employés au noir», expli-

que M. Bussard.

Tous sont des musiciens professionnels qui ont ou sont en voie d'avoir un diplôme: «C'est important aux yeux des parents. J'ai des employés qui ont étudié dans des écoles professionnelles à Londres, aux Etats-Unis ou à Cuba, mais leurs diplômes ne sont pas reconnus par le canton. S'ils voulaient enseigner au conservatoire, ils devraient repasser un diplôme», explique M. Bussard. Le diplôme ne fait cependant pas tout à ses yeux: «Ce n'est pas cela qui fait le pédagogue. Je juge sur la pratique et le retour des parents et des élèves», explique-t-il encore.

CONCURRENCE AU CONSERVATOIRE

Bien que Claude Bussard vise une structure et des services comparables à ceux proposés par le conservatoire, il ne peut pas offrir à ses employés et élèves les mêmes conditions financières: «Nous ne touchons pas de subvention. Même la Loterie romande ne nous aide pas parce que l'on fait concurrence au conservatoire. Le salaire «réglementaire» se situe autour des 90 francs de l'heure. Nous demandons 63 francs/heure aux élèves, et le professeur ne touche pas la totalité de cette somme. Si je voulais les payer comme au conservatoire, je devrais tripler le prix de mes cours, et je pourrais alors fermer mon école», commente M. Bussard. Les vacances ne sont pas non plus payées: «Nous organisons des stages d'été, mais ça ne suffit pas pour remplacer un salaire complet», explique-t-il encore.

Au niveau du prix des cours, même son de cloche: «Nos cours sont plus chers parce que chez nous il n'y a que l'élève qui paye. Au conservatoire, la facture est divisée par 3: une part des parents, une part du canton et une part de la commune», continue-t-il.



Claude Bussard, dans une salle de son école.

DÉFAVORISÉ FACE AU SPORT ?

«Le rêve serait d'être aidé par les communes et le canton. Nous le méritons, car nous proposons les mêmes cours que le conservatoire. Nous sommes également défavorisés par rapport au sport: on leur offre des terrains, des vestiaires, et un enfant paye 100 francs par année pour faire partie d'un club. Pourquoi ne pourrait-on pas offrir des locaux et des instruments aux jeunes? Si nous avons autant d'élèves, c'est parce que les jeunes ont besoin de la musique pour s'évader. Je ne dis pas qu'il ne faut plus faire de sport, souvent nos élèves font les deux», commente Claude Bussard.

GRANDE GAMME DE COURS

La BussardMusicAcademy propose l'étude de 18 instruments différents, parmi lesquels des cours de DJ et de Musique Assistée par Ordinateur (MAO). Les cours peuvent être individuels ou collectifs, ce qui influera sur le prix. 4 ateliers musicaux sont proposés pour habituer les élèves à

jouer ensemble. L'année prochaine, un studio d'enregistrement sera également mis à disposition. Des cours de solfège sont encore dispensés. Pour les petits dès trois ans, une sensibilisation à la musique et aux instruments est proposée sous le nom d'«éveil musical». A Bulle, des cours pour personnes handicapées sont organisés.

Y a-t-il collaboration avec les écoles de la région? «A partir de septembre nous allons organiser les cours à option de musique pour le Cycle d'Orientation. Autrement nous organisons des visites de nos classes pour les classes primaires. Mais nous n'avons pas de contrat. Tous nos élèves sont inscrits directement auprès de l'école», déclare-t-il encore.

Claude Bussard vend-il ou loue-t-il des instruments? «Non. Nos professeurs peuvent conseiller les élèves, mais nous ne voulons pas faire de commerce», déclare-t-il.

AVEC LES FANFARES

L'école de Châtel-St-Denis propose un atelier pour les fanfares. Ces dernières, subventionnées en partie par les communes, mandatent Claude Bussard pour former leurs nouvelles recrues. «Beaucoup de fanfares nous approchent pour nous proposer de fusionner avec elles. Elles ont de la peine aujourd'hui à trouver des jeunes pour intégrer leurs rangs. Notre «réservoir» les intéresse! Pour les jeunes, entrer dans une fanfare, permet d'acquérir les bases musicales et la maîtrise d'un instrument», déclare M. Bussard. Et d'avoir des cours gratuits...

MUSIQUE POUR TOUS !

A quel public s'adresse cette école? «La majorité de nos élèves est âgée entre 3 et 20 ans. Mais il y a aussi des retraités qui profitent de nos cours à la carte pour aller à leur rythme (ndlr possibilité de payer le cours à l'unité). Actuellement,

un monsieur réapprend les morceaux de Deep Purple qu'il jouait plus jeune à la guitare électrique!», commente M. Bussard.

DEVENIR PRO ?

Seul un petit pourcentage d'élèves décide de se lancer dans une carrière professionnelle. Ils devront alors quitter les classes de Claude Bussard: «Nous pouvons préparer nos élèves aux examens pour entrer en classe professionnelle. Nos professeurs ont la capacité de le faire. Dernièrement, nous avons préparé un jeune guitariste, Romain Staquet, pour entrer à la Guitar Tech de Londres. Il a été accepté pour une année au plus haut niveau!», déclare M. Bussard.

Quels débouchés trouvera-t-il en Suisse? «Il y a peu de groupes qui tournent suffisamment en Suisse. Les pros doivent donc jouer avec plusieurs formations ou travailler dans des écoles de musique. Chaque semaine je reçois des dossiers de candidature. C'est dur quand on pense qu'il faut un minimum de 15 ans d'études pour en arriver là», commente-t-il encore.

Avec le choriste de Stevie Wonder

Certains professeurs de la BussardMusicAcademy sont des musiciens réputés. Comme le professeur de chant et de piano Gwennael Thomas, qui a été le choriste de Stevie Wonder. Le professeur de basse a joué avec Zucchero, et celui de batterie est responsable pédagogique de l'Ecole des Musiques Actuelles et des Technologies Musicales de Genève (ETM), reconnue comme un conservatoire. «Faire jouer les élèves entre eux c'est bien. Mais lorsqu'ils peuvent jouer avec des pros, c'est très stimulant pour eux et les élèves progressent énormément. C'est ça la bonne formule selon moi!», déclare Claude Bussard.